



mensonges - abus de confiance - abandon d'épouse et d'enfant

Par **ahlem**, le **27/02/2012** à **11:57**

Bonjour,

Depuis le mois de novembre j'ai un mariage religieux en Algérie, en pensant arriver en France et faire le mariage civil. Une fois en France, l'époux n'a jamais voulu d'un mariage civil. Je suis tombé enceinte au bout d'un mois, sur quoi mon mari me déclare qu'il veut rompre. Nous sommes séparés depuis un mois et demi. J'essaie de le contacter pour rétablir une communication et savoir comment faire vis-à-vis de moi et de l'enfant, mais sans réponse. Je voudrais savoir si une loi me protège de ce type d'arnaqueur et dans quelle catégorie juridique peut être placée un homme qui se joue des autres de cette façon.

Je signale qu'en Algérie, j'avais organisé une fête de 350 personnes et que lui a organisé la cérémonie religieuse.

Je vous remercie pour vos informations,

Cordialement,